

C'est bien cher, la gloire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 27

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202436>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUTS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Cbène, 11, La 33. ne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements de tent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le N° 40 du Grand St-Jean.

La maison du bas du Grand Saint-Jean dont la démolition s'opère depuis quelques jours ne doit pas disparaître sans qu'on lui consacre un petit bout d'article nécrologique. S'il y en avait de plus pittoresques dans l'ancienne ville — elles se font au reste bien rares aujourd'hui — elle conservait cependant de son passé quelque chose de digne avec sa grande façade et sa position de maison d'angle, base fortement campée où semblait s'appuyer toute la rue.

Au XVII^{me} siècle, les plans Buttet et Rebeur nous la représentent flanquée à l'occident, c'est-à-dire par derrière, d'une tourelle élançée; c'était d'ailleurs le cas de plusieurs autres demeures, entr'autres à la rue de Bourg, au Pont, à la Madelaine, etc. — Le reste de la silhouette n'était pas non plus identique à ce qu'elle était hier encore. En effet, cet immeuble, au XVII^{me} siècle, se composait de trois corps de bâtiments dont le principal était celui du centre; ils avaient tous leur façade sur le Grand Saint-Jean qui portait jadis le nom de rue de Saint-Jean tendant vers Saint-Laurent, de même que notre Petit Saint-Jean actuel avait celui de rue de Saint-Jean tendant vers le Pont. De l'autre côté on aboutissait eu à la ruelle qui rejoint la Placette du Grand Saint-Jean ou au pont sur la Louve. La rue de la Louve n'existait point encore, naturellement.

Le propriétaire de la maison était alors Jost Gaudard, citoyen de Lausanne et bourgeois de Berne. En 1729, sa veuve, née Françoise Bergier, vendit cette propriété à deux acquéreurs, l'un, M. Frédéric-Conrad-Chrétien Zimmermann, Conseil aulique et de légation des Sérénissimes Maisons de Bade-Dourlach et de Hesse-Cassel, l'autre était Antoine-Noé Polier de Bottens (1713-1783), qui fut pasteur à Lausanne (diacre 1743-1754, premier pasteur 1754-1783). Lié avec Voltaire, ce fut lui qui engagea celui-ci à venir séjourner à Lausanne et qui écrivit à sa demande quelques articles pour l'*Encyclopédie*. Parmi ses enfants, deux d'entre eux sont bien connus dans nos annales vaudoises: Isabelle, plus tard Baronne de Montolieu, née en 1751, et Henri Polier, qui fut préfet du canton du Léman.

Rien ne prouve, au reste, que le doyen Polier ait habité la maison dont il possédait la moitié. Il est même plus probable qu'il a demeuré dans l'une des cures de la ville.

On sait, en revanche, qu'il eut pour locataire ce César de Saussure dont M. le syndic B. van Muyden — l'un de ses descendants — a publié récemment les curieuses lettres et relations de voyages (*Lettres et voyages de M. César de Saussure en Allemagne, en Hollande et en Angleterre*. Georges Bridel et Cie, éditeurs). La mère de César, qui vivait avec son fils, avait épousé en secondes noces Abraham Ruchat, professeur à l'Académie, l'un de nos premiers historiens vaudois et qui mourut dans cette maison le 29 septembre 1750, des suites d'une chute. César de Saussure avait épousé Mlle Françoise-Noémi Gaudard, fille de Madame

Gaudard-Bergier, l'ancien propriétaire de la maison en question.

En 1770, par voie d'échange contre une maison sise au faubourg de Martheray, Polier et Zimmermann cèdent la maison de Saint-Jean à Salomon Bugnion, seigneur de LX et des XX.

César de Saussure mourut dans cette maison, en 1783, après avoir donné sa fille Isabelle en mariage au fils de Salomon Bugnion, Frédéric Bugnion, pasteur à Lausanne, celui qui fit le sermon de circonstance le 30 mars 1798 dans la Cathédrale. De M. Fréd. Bugnion, la maison du Grand Saint-Jean a passé par héritage à sa fille Henriette, mariée à M. Hermann Th. van Muyden, grand-père du syndic de Lausanne. Les parents de ce dernier y ont encore demeuré et ce sont eux qui la vendirent, en 1845, à M. André-Philibert Spengler, lithographe, dans la famille duquel elle est dès lors restée.

Ce fut ce dernier qui transforma en ateliers la petite dépendance donnant sur la Louve, et qui avait servi jusque-là de remise, avec écurie et fenil. La petite place derrière l'Hôtel-de-Ville n'a pris son nom de Place de la Louve qu'en 1857.

La lithographie de M. Spengler avait été fondée par lui en 1822 déjà, soit peu d'années après l'ouverture des premières lithographies de Paris. Elle fut d'abord située à la rue d'Etraz, à droite en descendant. En 1845 Spengler transporta ses ateliers dans la dépendance de la maison qu'il venait d'acheter; celle de Saint-Jean portait alors le n° 18 (plus tard 40). — C'est de la lithographie Spengler que sont sorties nombre de productions artistiques lausannoises, entr'autres les charmantes vues de Lausanne que publiait le Bazar vaudois avant que la photographie eût fait son apparition. En 1867, le fondateur de la maison mourut, la laissant à son fils Gustave. A la mort de celui-ci, en 1876, madame veuve Spengler reprit la direction de la lithographie qui a passé en 1904 entre les mains de son gendre, M. Arthur Dénéreaz. Les ateliers agrandis et perfectionnés qu'il s'apprête à installer dans le grand immeuble qui remplacera le mas de maisons livré aux démolisseurs, donneront sans doute un nouveau développement au plus ancien établissement lithographique de notre ville.

La maison voisine est englobée dans la démolition de l'immeuble Spengler; depuis un siècle environ, elle appartenait à la famille de Bons, après avoir été une maison Tacheron (en 1722) et Diedey (en 1679); elle avait du côté du nord d'antiques galeries en bois qui ne manquaient pas de cachet. G.-A. B.

C'est bien cher, la gloire. — Victor Hugo voulant acheter le petit hôtel où il vécut de si nombreuses années, avenue Victor Hugo, s'ouvrit de cette intention à la propriétaire, la princesse de Lusignan.

— C'est sept cent cinquante mille francs, fit-elle.

— Sept cent cinquante mille francs! exclame le poète.

— C'est pour rien, reprend la princesse.

Le grand homme regarde fixement sa propriétaire pour s'assurer qu'elle ne plaisante pas.

— Songez donc, maître, que ce petit hôtel a l'incomparable honneur d'être habité par Victor Hugo.

Le poète sourit.

— Et bien, moi, madame, je ne suis pas assez riche pour acheter une maison qui a été habitée par Victor Hugo

Croquis campagnards.

LE PINTIER

Midi flambe! On dirait que tout va prendre feu; Le soleil cuit les toits et plombe la Grand'Rue, Midi brûle et reluit comme un soc de charrue: Pas une brise, un ciel implacablement bleu.

Dans la tiède moiteur des étables mi-closes
Où chante le Poème acre des vieux engrais
Les vaches aux yeux clairs et les grands bœufs épais
Se passent sur les flancs de larges langues roses;

Un chien s'étire à l'ombre, ... une mouche au museau;
Et sous l'enseigne ronde et fraîchement repeinte
(Un Silène pansu qui chevauche un tonneau)
Le pintier risque un œil au dehors de sa pinte;

Les bras sur l'estomac, alourdi de sommeil,

Il fixe le ruban de longue route claire,
Béni le baromètre... et sourit, débonnaire,
Aux larges crottins d'or qui fument au soleil...

PIERRE ALIN.

34° à l'ombre.

Mardi, à midi et demi, le thermomètre de Saint-François marquait 34°.

(*Journaux lausannois.*)

Dans le jardin des Graubon, négociants. 1 heure et demie. On n'attend que M. et Mme Niolu, les voisins du rez-de-chaussée, pour prendre le café. Sous le tilleul qui abrite la petite table et les tasses de porcelaine, M. Graubon ronfle paisiblement, en manches de chemise, le gilet déboutonné. Mme Graubon, rouge comme un coquelicot, s'évente au moyen d'un journal et s'éponge tour à tour. Paraît Justine, la bonne.

MME GRAUBON. — Sont-ils là?

JUSTINE — Non, mais je vais servir tout de même, ça leur apprendra à se dépêcher; et puis je rôti dans ma cuisine; je n'ai pourtant gardé qu'un cotillon sur ma chemise.

MME GRAUBON. — Mon Dieu, que j'ai chaud! Il me semble que je vais étouffer.

JUSTINE. — Madame aurait dû ôter son corset... Ah! les voilà!

MME GRAUBON, poussant son mari pour le réveiller. — Adolphe, M. et Mme Niolu sont ici....

M. GRAUBON, s'étirant. — Bien, bien! Si le cœur leur dit de faire un petit somme, ils trouveront tout ce qu'il faut dans le pavillon.

MME GRAUBON. — Mais, Adolphe!

M. GRAUBON. — Que veux-tu, je me sens incapable de tenir le dé de la conversation. Cette chaleur m'abrutit.

M. et Mme Niolu s'approchent à petits pas; ils sont essouffés et ruisselants. Echange de poignées de mains, puis affaissement général sur les sièges de jonc. Mme Graubon ne pouvant plus bouger, c'est Justine qui remplit les tasses et qui les passe.

MME GRAUBON. — Vous pardonnerez à mon mari sa toilette plus que sommaire; mais entre voisins... et puis par 34 degrés!...